

CONFÉRENCES DES ÉDITIONS DU CRIDON

59^e CYCLE (EN PRÉSENTIEL et EN DISTANCIEL)



CRIDON FORMATION

CONFÉRENCE N°1 - Mercredi 18 février 2026

Les droits du conjoint survivant : questions et difficultés liquidatives

Entre revalorisation de ses droits légaux (en 2001), consécration de l'imputation des libéralités qui lui sont faites sur ses droits légaux (en 2006), généralisation de la réduction en valeur des libéralités excessives et admission de la faculté de cantonnement (en 2006 aussi), la liquidation de la vocation légale et libérale du conjoint survivant reste au centre de questions quotidiennes. L'occasion sera saisie de revenir sur certaines d'entre elles parmi lesquelles :

- l'assiette de l'usufruit légal et le calcul du quart légal en propriété ;
- l'imputation des libéralités sur les droits légaux ;
- les implications du droit viager au logement ;
- l'émolument du survivant suivant les termes de la donation entre époux ;
- la combinaison des quotités disponibles.



Sophie GAUDEMET est professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

CONFÉRENCE N°2 - Mercredi 18 mars 2026

Le prix de vente de l'immeuble

Si, en matière de vente, l'immeuble se trouve naturellement au centre des attentions, le prix dû par l'acquéreur et qui en constitue la contrepartie, mérite aussi qu'on lui prête intérêt.

Objet de négociation entre les parties, mais aussi de convoitise de la part des créanciers du vendeur, le prix de vente de l'immeuble peut soulever de très nombreuses questions en fonction du contexte dans lequel s'inscrit l'opération. Où s'arrête la liberté des parties dans sa fixation ? Comment traiter les coûts de la vente accessoires au prix (commission d'agence, frais...) ? Quelles précautions prendre lorsque le prix est payable à terme ? A qui remettre le prix ? Dans quel cas le prix doit-être bloqué en faveur d'un créancier ? Quel est le sort du prix en cas de saisie et de saisie à tiers détenteur ?



Caroline HOUIN est professeur à l'Université de Lorraine et Directrice du DJCE de Nancy. Elle intervient régulièrement dans des séminaires et formations pour le CRIDON de PARIS. Auteur de nombreux articles, elle est également spécialiste du droit des sûretés et du droit bancaire.



Bénédicte NITOT-DORLENCOURT est consultante au CRIDON de PARIS

CONFÉRENCE N°3 – Mercredi 20 mai 2026

Les baux d'habitation et la pratique notariale

Figure incontournable de la pratique notariale, les baux d'habitation obéissent à un statut particulièrement rigoureux, qui peut être à l'origine d'un certain nombre de difficultés juridiques. La conférence sera l'occasion de revenir sur les problèmes les plus courants auxquels sont confrontés les notaires, spécialement à l'occasion de la vente d'un immeuble donné à bail :

- Champ d'application : le nu et le meublé, les cas de soumission volontaire au statut (ex. emploi d'un imprimé « loi de 1989 »), etc.
- Le régime du congé : retour sur les causes recevables, sur la pratique du congé anticipé, sur les conséquences du congé irrégulier, etc.
- Les règles relatives au loyer : encadrement, plafonnement, indexation, prescription, etc.
- La décence (notamment énergétique) et l'insalubrité : quels critères ? quelles sanctions ?
- Co-titularité et transmission du bail.
- Le notaire confronté à l'abandon de logement.
- Les causes légales de prorogation du bail.
- Etc.



Charles GIJSBERS est professeur agrégé à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directeur Centre d'Etudes et de Recherche sur la Construction et le Logement (CERCOL) et Centre de Formation permanente (CFP). Auteur d'une thèse et de nombreux publications, notamment dans le domaine des sûretés et du droit immobilier, il collabore régulièrement avec le CRIDON de PARIS.

CONFÉRENCE N°4 – Mercredi 17 juin 2026

La fiscalité des successions et des donations internationales

Dans un contexte de mobilité internationale croissante, il apparaît nécessaire de faire un tour d'horizon des conséquences fiscales liées aux successions et donations par ou au profit des non-résidents ou encore portant sur des actifs situés à l'étranger.

Seront abordés principalement :

- Les donations/successions de non-résidents sur des actifs français ;
- Les donations/successions de résidents français sur des actifs localisés à l'étranger ;
- Les mécanismes des conventions fiscales pour éviter les doubles impositions ;
- Un focus sur certaines questions délicates (spécificités de certaines conventions fiscales...)



Eric PORNIN est avocat à la Cour, consultant auprès du CRIDON de PARIS



Agnès RAIMBEAU est consultante au CRIDON de PARIS, Diplômée avocate (barreau des Hauts-de-Seine et barreau de New-York)

INFORMATIONS PRATIQUES – RENSEIGNEMENTS AU 01 45 84 45 00

LIEU : AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE 6, place de la Concorde - 75008 PARIS. **HORAIRE :** 17 h 30 - 19 h 30

INSCRIPTIONS en PRÉSENTIEL : une convocation est envoyée par mail 2 jours avant l'événement. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire remplacer par la personne de votre choix, dont le nom devra nous être communiqué par mail jusqu'au jour de l'événement, avant midi., aucun remboursement ne pourra être effectué si la demande nous parvient moins de 5 jours avant la conférence.

INSCRIPTIONS en DISTANCIEL : un lien strictement personnel (non transférable) avec des identifiants est envoyé 48 h avant l'événement, ainsi qu'une documentation numérique. **Aucun remboursement ne pourra être effectué si le participant n'aura pu se connecter ou regarder le replay**, accessible avec vos identifiants et disponible durant 7 jours. Il ne sera plus possible, au-delà de cette durée, de se connecter.

TARIFS : 1 conférence : **170 € HT** - 4 conférences : **583 € HT** au lieu de 680 € HT

FACTURATION : une facture acquittée est envoyée après réception du règlement. Toute demande d'inscription doit-être accompagnée obligatoirement d'un AVIS D'OPÉRÉ, à défaut aucune inscription ne sera validée.

REMBOURSEMENT : toute demande de remboursement doit nous parvenir 5 jours avant la conférence.

ATTESTATION : les attestations de présence ne sont adressées que sur demande.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER avec un justificatif de paiement
par mail editions@cridon-paris.fr

(au plus tard 7 jours avant chaque conférence)

N° de conférence	NOM DU PARTICIPANT	Mode de Participation
N°	Nom : Prénom : E-mail :	<input type="checkbox"/> Présentiel <input type="checkbox"/> Distanciel avec replay
N°	Nom : Prénom : E-mail :	<input type="checkbox"/> Présentiel <input type="checkbox"/> Distanciel avec replay
N°	Nom : Prénom : E-mail :	<input type="checkbox"/> Présentiel <input type="checkbox"/> Distanciel avec replay
INDIVIDUEL	<input type="checkbox"/> Souscription à moins de 4 conférences : x 204 € = € (TVA 20 % incluse)	
FORFAIT	<input type="checkbox"/> Souscription aux 4 conférences : 699,60 € (583 €ht) au lieu de 816 € (TVA 20 % incluse)	
Virement bancaire	ATTENTION NOUVEAU RIB IBAN : FR76 1444 5004 0008 0089 3376 626 BIC : CEPARPP1444	N° CRPCEN : Téléphone : e-mail : Signature ou cachet :